

Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'église Saint-Berchaire; c'était un beau monument qui renfermait les tombeaux des seigneurs de Châteauvillain. On y remarquait surtout le mausolée du maréchal de Vitry de l'Hôpital et de sa femme Lucrèce Boubier, exécuté par des sculpteurs italiens. Il a été détruit à la Révolution et plusieurs des sculptures qui le décoraient ont été transportées à Chaumont où l'on peut voir encore trois bas-reliefs qui en proviennent. La ville de Chaumont possédait les deux morceaux principaux du mausolée, les statues agenouillées du maréchal de Vitry et de la maréchale; mais elle les a cédés à la liste civile, en échange des plâtres qui se voient aujourd'hui au musée. Ces statues sont aujourd'hui placées au musée historique de Versailles.

Le chanoine Bordet, de Châteauvillain, nous a conservé la description de ce mausolée, que nous transcrivons :

« Ce monument, de la hauteur de dix pieds, était composé d'un socle, d'un arrière corps, d'une base, de deux colonnes et d'un entablement d'ordre toscan, en marbre noir. Le socle et la base, du côté du chœur, étaient ornés d'un bas-relief, en marbre blanc, où était représentée en relief, très artistement sculptée, une action mémorable du maréchal; entre les colonnes dont les bases et chapiteaux étaient en marbre blanc, se trouvait un arrière-corps, formant dans le milieu un centre sous lequel était un squelette en marbre blanc, de la hauteur de cinq pieds, tenant de chaque main un linceul de marbre noir couvrant le corps depuis la moitié de la poitrine jusques aux genoux, sur lequel était l'épithaphe en lettres d'or dudit seigneur (1). La partie supérieure du centre où étaient placées les armoiries, avec deux génies pour les supports, en marbre blanc. Au-dessus de l'entablement, les figures du maréchal et de son épouse représentées à genoux, étaient de grandeur naturelle, en pierre d'albâtre, travaillées avec le plus grand art. Devant la statue du maréchal était debout une figure de génie tenant sur sa tête un livre, à ses pieds un casque et autres ornements de ses dignités, le tout en pierre d'albâtre.

(1) Cette inscription avait été transportée à Chaumont et déposée à la préfecture avec plusieurs autres. Aujourd'hui, elles ont disparu et on ignore ce qu'elles sont devenues. M. Em. Jolibois nous a conservé ces inscriptions dans une note sur Châteauvillain, publiée dans l'*Annuaire Ecclésiastique* de 1838.

» La face du mausolée, du côté de la chapelle, était composée de même que celle du côté du chœur, à cela près qu'il n'y avait pas de bas-relief; la figure adossée au squelette était représentée fort décharnée, n'ayant que la peau collée sur les os, la tête couverte d'un voile, les mains étendues, supportant de même un linceul de marbre noir, sans inscription. Au centre et à la partie de l'entablement étaient attachées les armoiries de madame Lucrèce Boubier, dont les figures étaient également apparentes de ce côté comme de l'autre. »

Ce mausolée était placé dans une chapelle à droite du chœur de l'église de Saint-Berchaire. Voici la description qu'en a faite M. S.-B. Bordet :

« Cette chapelle fut construite au lieu d'une autre qui d'ancienneté occupait cette place; celle-ci, bien plus élégante, fut construite entièrement en pierres de taille d'une forme octogone, ornée de pilastres revêtus, ainsi que leurs bases, de lames en marbre noir, de l'ordre dorique, surmontée d'un entablement régnant tout au tour, la voûte à huit pans dont les pierres taillées d'échantillon, le pavé en mosaïque, les degrés et marches de l'autel en compartiments de marbre de différentes couleurs, rendaient cet oratoire très remarquable. Sous le pavé, était un caveau de même grandeur que le plan de la chapelle, destiné à la sépulture des seigneurs et renfermant dix tombeaux et cercueils de plomb où étaient enfermées les cendres d'autant d'individus. Ces tombeaux ont été indignement violés par les partisans de la révolution, le plomb pris et le reste dispersé. »

C. des F.



(La suite prochainement.)

Le Châtelet et ses environs.

(Suite).

DEUXIÈME ARTICLE.

Un prêtre dont la mémoire est encore vénérée dans le pays, l'abbé Pierret, qui, deux ans après la cessation des travaux de Grignon, fut nommé curé de

Gourzon et de Laneuville-à-Bayard et y habita pendant quarante ans, nous fait connaître dans une lettre qu'il écrivait à M. le Préfet de la Haute-Marne, le 30 janvier 1806, que, depuis les fouilles de 1775 jusqu'à cette époque, il n'en a été fait aucune autre sur le Chatelet : « Seulement, dit-il, les » habitants des communes qui me sont confiées, en » défrichant le haut de la montagne, ont déterré » quelques tombeaux de pierre : les uns étaient vides, » d'autres renfermaient des ossements. On a décou- » vert aussi des bagues... On avait trouvé bon nom- » bre de pièces de monnaie qui, n'étant point d'un » métal précieux, ont été négligées ou perdues par » nos cultivateurs. Cependant, j'en ai rassemblé une » quinzaine qui étaient encore dans leurs mains et » dans celles de quelques curieux des communes voi- » sines... On m'avait instruit, Monsieur le Préfet, » que des pièces d'or et d'argent, également ve- » nues de notre montagne, avaient été achetées à » Joinville, et il me tardait d'aller les voir pour en » faire un article de ma lettre... J'ai vu plus que je » n'attendais, les médailles de presque tous les em- » pereurs romains et de quelques impératrices, ti- » rées pour la plupart des ruines du Chatelet. Cette » intéressante collection, la plus complète, peut-être, » de tout le département, est la propriété de M. Pail- » lette, administrateur de l'hôpital. »

Cette lettre, n'ayant été écrite, comme on le voit, qu'après d'actives et consciencieuses recherches, il en résulte que bien certainement à l'époque de sa date il n'avait été fait, depuis Grignon, aucune fouille sur notre montagne.

C'est donc plus tard, vers 1810, que les investigations auxquelles M. Phulpin, curé de Fontaines (1), nous dit s'être livré dès 1785 (2), et qui eurent de si beaux résultats en numismatique, lui firent exécuter des fouilles régulières. Les objets d'art qu'il y a recueillis et dont quelques-uns sont décrits dans ses *Notes archéologiques*, ne sont point indignes de ceux qu'avait trouvés Grignon : mais malheureusement, il n'y attacha pas le même prix, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans la noble simplicité de son récit : « A l'époque où je fis mes fouilles, dit-il, on » s'occupait bien peu en France de la science archéo- » logique... Aussi avouerai-je sans trop de honte, » que je n'attachai pas une bien grande importance » aux divers objets que je rencontrai dans le cours » de mes premiers travaux... Mon unique but était » alors de former une collection de médailles ; ainsi » je faisais peu de cas de tout ce qui n'était pas re- » latif à cet objet et je n'y prenais qu'un intérêt bien » secondaire. C'est pour cette raison encore que je

» n'ai pas étudié les restes de construction que j'ai » rencontrés et dont il m'est, de toute impossibilité, » de donner la description (1). »

Qui donc d'ailleurs n'aurait pas agi de même, sous l'impulsion de la bonne fortune qui lui fit trouver plus de deux cents médailles d'or, toutes d'une admirable conservation ? Qui donc, doué comme lui du sentiment du beau, et possesseur improvisé de semblables richesses, aurait pu en détourner les yeux pour contempler avec un nouvel amour des débris de vaisselle, de la ferraille et des fondations d'édifices ? La force des choses, d'accord avec ses goûts, le fit donc essentiellement numismatiste. Ses trouvailles furent bientôt une savante collection dont la renommée devint européenne (2). Pour y faire régner l'ordre et se trouver plus en état de satisfaire, avec toute l'obligeance qui lui était naturelle, à l'insatiable curiosité des savants et des amateurs, il ne tarda pas à dresser un catalogue des médailles en or, après les avoir classées dans un élégant casier, remettant à des loisirs, qui malheureusement ne se présentèrent point, le soin d'en faire autant pour celles d'argent et de bronze. Celles-ci, quoiqu'elles eussent une valeur qu'il connaissait parfaitement, restèrent donc presque inaperçues. Il vint un temps où il reconnut que la science réclamait leur publication ; mais alors le poids des années et l'affaiblissement de sa vue vinrent paralyser ses bonnes intentions.

Cependant il avait pris des notes, et même il avait rédigé et possédait à l'état rudimentaire la relation de ses découvertes, connue seulement de quelques amis, lorsque les vives instances de M. Girault de Prangey et le dévouement de M. Mongin (3), lui firent enfin surmonter les répugnances qu'il avait constamment éprouvées à l'idée de soumettre les essais de sa plume aux regards du public.

Ce travail, retouché par M. Mongin et publié sous le titre modeste de *Notes archéologiques*, est un ouvrage du plus haut intérêt, qui se lit avec entraînement et dont les premiers résultats ont été de faire restaurer la Haute-Borne, d'occasionner la découverte de la tête d'aqueduc et de remettre à l'étude plus vivement que jamais les antiquités du Chatelet.

Néanmoins, sous le rapport de l'ensemble et quelquefois des détails, les notes archéologiques ne sont point ce qu'elles eussent été si l'auteur lui-même, dans la force de l'âge et avec la fraîcheur d'idées qui le caractérisait, y eût mis la dernière main. Ainsi le veut la nature : le bouton qui renferme la fleur doit aussi produire le fruit, et le peintre qui n'a pas

(1) Id. p. 37.

(2) Voir Balbi, *Abrégé de Géographie*, édit. de 1834, p. LXXII.

(3) L'un des auteurs de l'*Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres*, publié en 1838.

(1) Voir la notice biographique publiée à la page 44 de la présente revue.

(2) *Notes archéologiques*, p. 32.

conçu l'image ne donnera jamais qu'une copie. C'est ce qu'a senti parfaitement M. Mongin : il *accepta*, nous dit-il, pour la remplir avec dévouement, une *mission laborieuse*, et, certainement, nul ne pouvait la remplir plus fidèlement qu'il ne l'a fait....

POTHIER.

(*A suivre.*)

NOTICE
sur le *Mystère de Saint Didier*,
de Guillaume Flamant,

Publié par M. Carnandet.

DEUXIÈME ARTICLE.

La plupart des auteurs qui ont écrit l'histoire du théâtre français, n'ont pas craint de donner, de nos anciens *Mystères*, des extraits étendus et de longues analyses. Certainement, s'ils avaient connu l'œuvre de G. Flamant, ils lui auraient accordé l'attention qu'elle mérite, en raison de son importance et de sa perfection relative, eu égard à l'époque où elle parut. Cette étude sera sans doute faite ailleurs, avec plus d'autorité qu'en ces lignes, et par une plume mieux exercée que la nôtre.

Humble compatriote de G. Flamant, nous avons voulu seulement consigner ici nos premières impressions ; et, pour approprier notre travail au cadre qui nous était offert, nous l'avons divisé en plusieurs parties qu'il eût mieux valu réunir et fondre ensemble. Aujourd'hui, nous donnerons l'analyse de ce long mystère, réservant pour une autre fois les remarques ou citations relatives à l'histoire dramatique et à celle de notre pays.

PREMIÈRE JOURNÉE : Élection de Saint Didier.

Le Prologueur comance et raconte en abrégé la vie de S. Didier. Il fait en quelque sorte l'annonce du spectacle, divisé en trois journées, et réclame plusieurs fois l'indulgence du public, auquel il présente les principaux personnages qui se mettent en ordre pour faire monstre. Survient *Le Fol*, qui débute par cette boutade :

Veut-on chanter alleluia,
Ou jouer cy quelque grimace ?
Je crois que oncques on n'alya
Tant de folz tout en une place, etc.

Les bourgeois de Langres déplorent la mort de Juste, leur évêque ; d'après le conseil du Bailli, ils vont trouver les *bons Seigneurs du chapitre*, pour les prier d'élire un nouveau prélat, et leur faire, en cette occurrence, leurs offres gracieuses de *service, argent, corps et avoir*. Le Doyen les remercie et, après un discours entremêlé de citations latines et de droit canon, il propose de s'en rapporter, pour l'élection, à l'inspiration du S. Esprit. Le Fol fait remarquer aux spectateurs que cela se passait

..... Du temps préterit
Que le Sainet Esperit voloit,
C'estoit du temps que ne régnoit
Ne symonye, ne cauthelles.
Mais maintenant quoy qu'il en soit
On lui a bien roigné les esles.

Après avoir discuté le mode d'élection, on convient de consulter l'Archevêque de Lyon, vers lequel on députa deux archidiacres et deux bourgeois. Les envoyés se font amener des chevaux sur le théâtre, les montent, et *chevauchent* quelque temps à la vue des spectateurs.

Pendant qu'ils s'éloignent, Lucifer sort de l'enfer et évoque toute la *caterve* infernale : Satham, Cerbérus, Astaroth, Belphégor, et autres démons, qui *n'ayment pas Lengres*, où la *chrestienté croist et augmente pas à pas*, et qui, pour faire échouer l'entreprise des habitants, vont, *à mont et à val, tout tempester et tout gaster*.

Ici la scène change. Les ambassadeurs langrois arrivent à Lyon. L'Archevêque les reçoit sur son trône, et accepte l'invitation qu'ils lui font de venir à Langres pour prendre part à l'élection épiscopale. On se met en route, et les valets se plaignent avec quelque raison de ces continuels voyages.

Nous nous retrouvons subitement à Langres, en plein chapitre, où les chanoines prient le ciel de leur donner un bon évêque. Alors le paradis se dévoile ; la Vierge intercède en leur faveur ; Dieu désigne pour évêque, Didier, simple laboureur, natif de *Gennes*, et charge l'ange Gabriel de manifester la volonté suprême. Arrive l'Archevêque de Lyon, que l'on conduit au chapitre ; il implore à son tour l'inspiration céleste ; au chant du *Veni Creator*, l'ange Gabriel apparaît et remplit son divin message, accueilli par les actions de grâces de l'auditoire. De nouveaux députés sont envoyés à la recherche de Didier. Leur départ est suivi des *lazzis* du Fol qui monte sur son ânesse et part pour Aigue-Morte.

Lucifer convoque de nouveau ses démons. Ils avouent leur impuissance : *la Dèité paternelle tient les Lengrois en sa protection* ; mais Satham va déchaîner contre eux *un peuple gothique, alanicque, wandalicque*.